



UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires 13

● 22, rue Borde 13265 Marseille cedex 8
183, av. du Prado 13265 Marseille cedex 8
3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence

● Tél. 0491179757 – 0491179717 – 0491179208 - 0442023663

● E-mail : snui.bdr-marseille@dgfip.finances.gouv.fr
snui.bdr-marseille@dgfip.finances.gouv.fr
sudtresor.013@dgfip.finances.gouv.fr

● Bouches du Rhône

Marseille le 23 mai 2011

COMPTE RENDU DU CTPD DU 23 MAI 2011

L'ordre du jour de ce CTPD portait sur le plan micro-informatique et sur la création de la DISI (Division Interrégionale des Services Informatiques). Cette nouvelle direction a pour vocation la gestion des services informatiques et d'assistance et regroupera les personnels des actuels CSI, DIT ainsi que les gestionnaires de sites informatiques (qui exercent cette fonction à plein temps).

Contrairement à la situation des agents de la filière gestion publique, les 14 agents des CMI de la filière fiscale étaient détachés pour la plupart sur ces missions, malgré les demandes réitérées des organisations syndicales de régulariser leur situation en créant ces postes au TSM.

Non seulement l'administration n'a jamais voulu nous entendre mais elle applique la double peine en transférant ces collègues et aussi en supprimant les emplois sur lesquels ils étaient initialement affectés.

C'EST UN VERITABLE SCANDALE QUI VA AGGRAVER LA SITUATION DEJA CATASTROPHIQUE DES SERVICES !

Ce ne sont pas 90 suppressions d'emplois que nous allons subir au 1er septembre sur la DRFiP des Bouches du Rhône, mais 104.

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont dénoncé ce nouveau coup bas porté aux services mais aussi l'hypocrisie de la direction qui applique sans état d'âme ces décisions scélérates.

Pour ce qui est de la nouvelle organisation de l'assistance informatique, les représentants de l'Union ont fait part de leur inquiétude de voir se dégrader cette mission de proximité.

Cette nouvelle organisation basée sur un point d'entrée unique téléphonique va cantonner à terme les agents affectés à cette mission à un simple travail « en plateau » ce que l'administration appelle PUV (plateau unique virtuel).

Dans leur déclaration liminaire (ci-jointe) les représentants de l'Union ont dénoncé l'absence à l'ordre du jour du point sur la réorganisation du SIP de Tarascon comme nous en avons fait la demande. Ce point sera examiné lors du prochain CTPD fin juin.

Suite à la réunion intersyndicale (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires - CGT) du vendredi 20 mai, nous avons à nouveau évoqué la situation catastrophique des services juridiques de la DRFiP tant à Aix qu'à Marseille. Nous avons exigé que soient prises toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de ces services (effectifs, processus de traitement du contentieux, management...).

Sur le problème des SIE et de la surcharge de travail que va entraîner le recouvrement de la CFE, le président s'est contenté de renvoyer « la balle » vers la centrale puisque l'Union avait saisi la direction générale sur ce sujet...

La réorganisation de la fiscalité patrimoniale et des DFE a été évoquée par les représentants de l'Union suite au groupe de travail du 8 mars dernier. Ce point particulier sera également mis à l'ordre du jour du prochain CTPD.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a renouvelé sa demande d'information sur l'avenir des personnels du site de Sainte Anne (hors SIP et SIE) afin qu'ils puissent se déterminer en toute connaissance de cause lors des prochains mouvements locaux. Une réunion à cet effet est programmée pour la fin juin.

Nous avons mis en garde la direction afin que ne se reproduisent plus les nuisances qu'ont subi les personnels des TP produits divers et dépôts de fonds dans le cadre des travaux d'aménagement des locaux de la formation professionnelle.